

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE **ORIGINAL PAR LA POSTE**

Saint-Jérôme, le 3 novembre 2015

Me Véronique Dubois Secrétaire **RÉGIE DE L'ÉNERGIE** 800, Place Victoria, 2ième étage Bureau 255 Montréal, Québec H4Z 1A2

R-3897-2014 Phase 1 Objet:

Tableau 4 amendé du rapport PEG

Notre référence : 3072-002

Chère consœur,

Nous constatons une erreur cléricale s'est glissée au Tableau 4 à la page 110 du rapport de PEG, pièce C-AQCIE-CIFQ-0025, relativement au sommaire des recommandations proposées sous les deux (2) premières rubriques intitulées « Basic Approach to Incentive Regulation » et « Revenue Caps or Price Caps ».

Il appert en effet que les recommandations proposées pour HQD dans ces deux rubriques auraient dû l'être pour HQT et vice-versa. Vous trouverez en conséquence une version amendée dudit Tableau 4 corrigeant cette inversion.

Meilleures salutations,



Objet: R-3897-2014 Page 2

Notre référence : 3072-002

BISSONNETTE FORTIN GIROUX

CABINET D'AVOCATS

GUY SARAULT

GS/jk

p.j. Tableau 4 amendé

c.c. -Intervenants au dossier

- Hydro-Québec a/s: Me Éric Fraser & Me Yves Fréchette et Affaires juridiques
- AQCIE a/s Monsieur Luc Boulanger
- CIFQ a/s Monsieur Pierre Vézina
- PEG a/s Dr. Mark Lowry